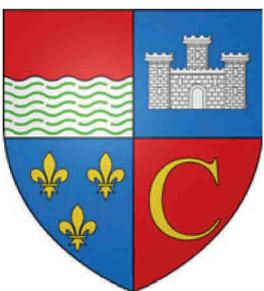


CADOURS



**JOURNEE CITOYENNE
RENDEZ-VOUS LE
24 SEPTEMBRE**

ACTUALITÉS

- L'Edito du maire
- Le mot des associations
- Les Titres Sécurisés

DOSSIERS

- Le Budget Primitif 2023
- Les résultats du recensement
- Les conseils Canicule
- Un peu d'Histoire

EDITO DU MAIRE DE CADOURS



Début avril, le conseil municipal a examiné et voté le budget 2023 dans un contexte particulier qui affecte les finances de l'ensemble des communes. Réformes budgétaires édictées, transfert de charges, pertes d'autonomie financière, compliquent grandement la gestion des communes.

C'est dans ce contexte de resserrement économique bien particulier et grandissant chaque année un peu plus, que nous devons jouer les équilibristes pour objectiver nos dépenses et mener à bien quelques projets.

Nous continuerons à soutenir et accompagner au mieux les associations qui se mobilisent et œuvrent pour animer notre ville et je profite de ce bulletin pour les remercier de leur investissement et pour toutes les festivités estivales qui vont être mises sur pied et nous régaler durant les prochains mois.

Nous profitons pour lancer un appel et relayer le message des associations qui ont besoin de bénévoles et de soutien pour exister et faire vivre notre commune. N'hésitez pas à contribuer, à vous engager même modestement, à votre mesure et en fonction de vos disponibilités, le monde associatif est enthousiasmant et plein de rencontres enrichissantes.

Les aléas climatiques que nous avons vécu ces dernières années et qui tendent à se répéter doivent nous inviter à réfléchir sur nos modes de vies, sur nos habitudes de consommation, sur l'utilisation de nos ressources (eau, énergie) et nous invitent à modifier nos comportements.

Dans ce contexte, nous devons continuer d'investir et de nous investir pour poursuivre les rénovations énergétiques dans nos bâtiments communaux mais également en éliminant nos productions de chauffage à énergie fossile et de les remplacer par des systèmes plus vertueux comme la géothermie.

Commencé il y a trois ans, une nouvelle tranche de modernisation de notre éclairage public sera lancée et nous continuerons ainsi à réduire la ligne de dépenses énergétiques.

Le Conseil municipal vient de décider de relancer la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec comme objectif de finaliser ce document avant la fin de la présente mandature. Les mois qui nous séparent de cette échéance seront donc mis à profit pour définir ensemble les grandes orientations d'expansion de notre village qui sera néanmoins limitée au regard des lois successives sur l'environnement et des nouveaux textes sur la fameuse "zéro artificialisation nette".

Depuis quelques jours, maintenant, notre commune a été retenue pour accueillir un dispositif recueil (DR) permettant d'établir les cartes nationales d'identité et passeports numériques. C'est une avancée significative pour notre commune puisque ce service de proximité nous avait été retiré il y a quelques années et qu'il n'était, depuis, réservé qu'à des communes plus importantes entraînant pour certaines personnes des contraintes notamment de déplacement.

Les agents municipaux et l'ensemble des élus se joignent à moi pour vous souhaiter un été des plus agréables pour chacune et chacun d'entre vous.

Votre Maire
Didier LAFFONT



INFORMATIONS MUNICIPALES

TITRES SÉCURISÉS

Un service de délivrance de carte d'identité et de passeport mis en place à la mairie

La demande de délivrance des cartes d'identité et de passeports étant en très forte progression, la création de 500 nouveaux guichets d'enregistrement a été annoncée mi-janvier 2023 par les services de l'Etat.

Afin d'améliorer le service aux usagers et de réduire les délais d'attente d'obtention des papiers d'identité, la mairie de Cadours a adhéré au dispositif et a obtenu l'habilitation ainsi que le matériel nécessaire (voir photo ci-dessous) qui numérise les empreintes digitales.

Depuis le mardi 30 mai, il est désormais possible de faire les démarches liées à la demande de cartes d'identité et de passeports.

Le service est ouvert au public 2.5 jours par semaine (Lundi, Mardi et Mercredi après-midi).

Pour déposer un dossier de papiers d'identité (CNI, passeport) en mairie, il est impératif de prendre rendez-vous et d'apporter toutes les pièces justificatives le jour du rendez-vous.

La prise de rendez-vous s'effectue sur le site internet de la mairie.

La procédure est simple : sur rendez-vous, la mairie collecte les documents nécessaires et prend les empreintes du demandeur, l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) contrôle la validité de l'ensemble puis fait imprimer le titre attendu qui sera délivré à la mairie.

Pour gagner du temps on vous explique quelles démarches effectuer :

- Je fais ma pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr (lien disponible sur le site internet de la mairie de Cadours : <https://www.mairie-cadours.fr>) via un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- Je m'identifie avec FranceConnect puis je me connecte avec soit mon compte des impôts soit mon compte Améli (Sécurité Sociale). Si je n'ai pas de compte impôts ou Améli, je crée un compte personnel
- Une fois connecté, je saisis mon état-civil et mon adresse, etc...
- J'imprime le document Cerfa qui s'affiche à la fin de mon inscription
- Je prends rendez-vous sur le site internet de la mairie <https://www.mairie-cadours.fr>
- Je rassemble les pièces justificatives : www.demarches.interieur.gouv.fr
- Je me présente au guichet de la mairie avec le Cerfa de pré-demande pour y déposer mon **dossier complet** et procéder à la prise d'empreintes digitales. Il est impératif de **respecter l'horaire de passage**.
- Je retire ma carte d'identité et/ou mon passeport à la mairie de Cadours, après avoir reçu un sms, dans un **délai de 3 mois** et je restitue l'ancienne pièce d'identité. La carte d'identité a la forme d'une carte de crédit. Elle est valide pendant **10 ans**.

Pour le retrait des titres, il suffit de se présenter à la mairie les lundis, mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et les mercredis de 13h30 à 17h00.



machine biométrique

Pour information :

Pièces obligatoires :

Les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une pièce d'identité.

Dans tous les cas, il faut fournir à minima :

- une photo de moins de 6 mois et conforme aux normes
- un justificatif de domicile de moins d'un an au nom et prénom de la personne qui fait la demande
- le Cerfa de pré-demande
- votre carte d'identité et/ou votre passeport à renouveler
- un timbre fiscal pour le passeport. En France, il coûte 86 € pour un majeur, 42€ pour un mineur entre 15 et 18 ans, 17€ pour les moins de 15 ans
- un timbre fiscal pour la CNI uniquement en cas de perte/vol (25€)

Des pièces complémentaires peuvent être demandées suivant votre cas : www.demarches.interieur.gouv.fr

Durée de validité :

La durée de validité de votre carte nationale d'identité varie en fonction de votre situation personnelle et de sa date de délivrance.

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Si vous êtes dans ce cas, même si la date de validité inscrite sur la carte est dépassée, vous pouvez continuer à l'utiliser pour toutes vos démarches en France pendant 5 ans. (Attention : certains pays n'acceptent pas les cartes d'identité en apparence périmées – voir la liste sur www.diplomatie.gouv.fr).

La validité du passeport est de 10 ans pour les personnes majeures et de 5 ans pour les personnes mineures.

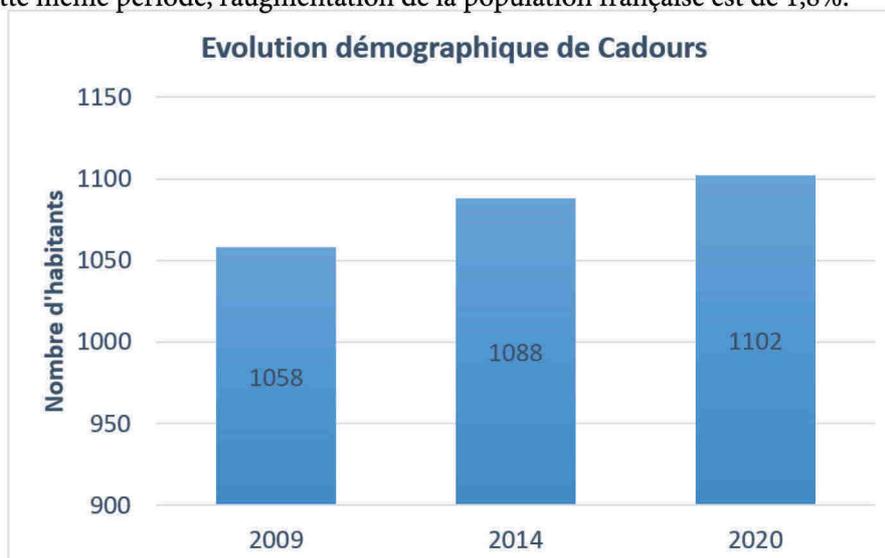
STATUT SUR AVANCEE ETUDE REVISION PLU

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) progresse sur ce premier semestre avec l'accompagnement du bureau d'étude URBACTIS et de l'Agence Technique Départementale (ATD31). Après une nouvelle réunion entre la Municipalité et ces deux organismes, puis délibération en conseil municipal, les Personnes Publiques Associées, dont le rôle est de s'assurer de la bonne prise en compte des lois, règlements et intérêts supra-communaux, seront sollicitées pour continuer l'élaboration de notre futur plan d'urbanisme.

CONCLUSION RECENSEMENT

Suite au recensement réalisé en 2022, les chiffres de l'évolution démographique ont été publiés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Ces chiffres correspondent à la population au 1er janvier 2020 (*).

La population de notre commune est passée de 1088 habitants en 2014 à 1102 habitants à la fin 2020, soit une augmentation de 1,29%. Sur cette même période, l'augmentation de la population française est de 1,8%.



(*) Du fait de la crise sanitaire de la Covid-19, l'enquête annuelle de recensement qui devait se tenir en 2021 a été reportée en 2022 .

L'Insee a adapté ses méthodes de calcul des populations légales pour pallier ce report. Les données de population au 1er janvier 2020 dans les limites territoriales des communes au 1er janvier 2022 sont officielles et sont authentifiées par le décret n° 2022-1702 du 29 décembre 2022. [Source INSEE - <https://www.insee.fr/fr/information/6679541>].

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET PROJETS À VENIR

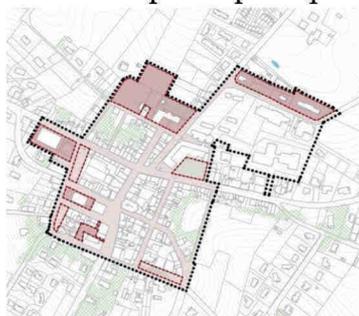
- Salle “du cinéma” et espace de bureaux partagés

Le début des travaux liés à la mise en conformité et en sécurité du plafond de la salle dite du «Cinéma» ainsi que la création d'un espace de bureaux partagés au-dessus de cette salle, initialement prévus dans la deuxième partie de 2022, ont dû être décalés à 2023.

L'appel d'offres pour la consultation des entreprises a été effectué en début de cette année et les entreprises les mieux disantes ont été retenues. Afin de procéder au lancement des opérations de réalisation, les procédures administratives et financières de ce dossier sont en cours.

Pour rappel, l'espace de travail collectif s'étendra sur une surface d'environ 100 m² et permettra, à terme, d'installer un espace de coworking pour les travailleurs cherchant des espaces de télétravail adaptés et répondant à certaines exigences. L'opération d'un montant de 460 598 € HT est cofinancée avec nos partenaires institutionnels (Conseil départemental, Région Occitanie, État) ainsi qu'à l'aide d'un prêt qui sera contracté par la commune de Cadours.

- Etudes places publiques



L'élaboration d'un plan-guide permettra la construction d'une vision à long terme et la planification coordonnée de l'aménagement des espaces publics du centre de Cadours.

Renaturalisation, amélioration des liaisons piétonnes, amélioration des espaces, mise en valeur du patrimoine bâti et paysager seront portées à travers l'étude.

L'expertise technique mobilisée s'appuiera sur des compétences d'urbanistes, d'architectes et de paysagistes. Elle s'attachera les services du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Le lancement de l'étude est prévu en 2023. Il fera suite à la consultation de 3 entreprises.

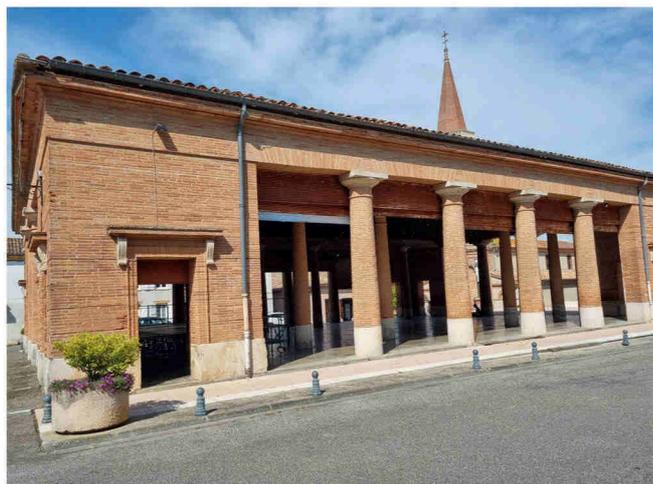
Le budget provisionné est de 25 000 € HT (30 000 € TTC). Une subvention de 50% est prévue à travers le projet “Petites Villes de Demain” via la Banque des Territoires (BDT).

- Rideaux Halle aux Marchands

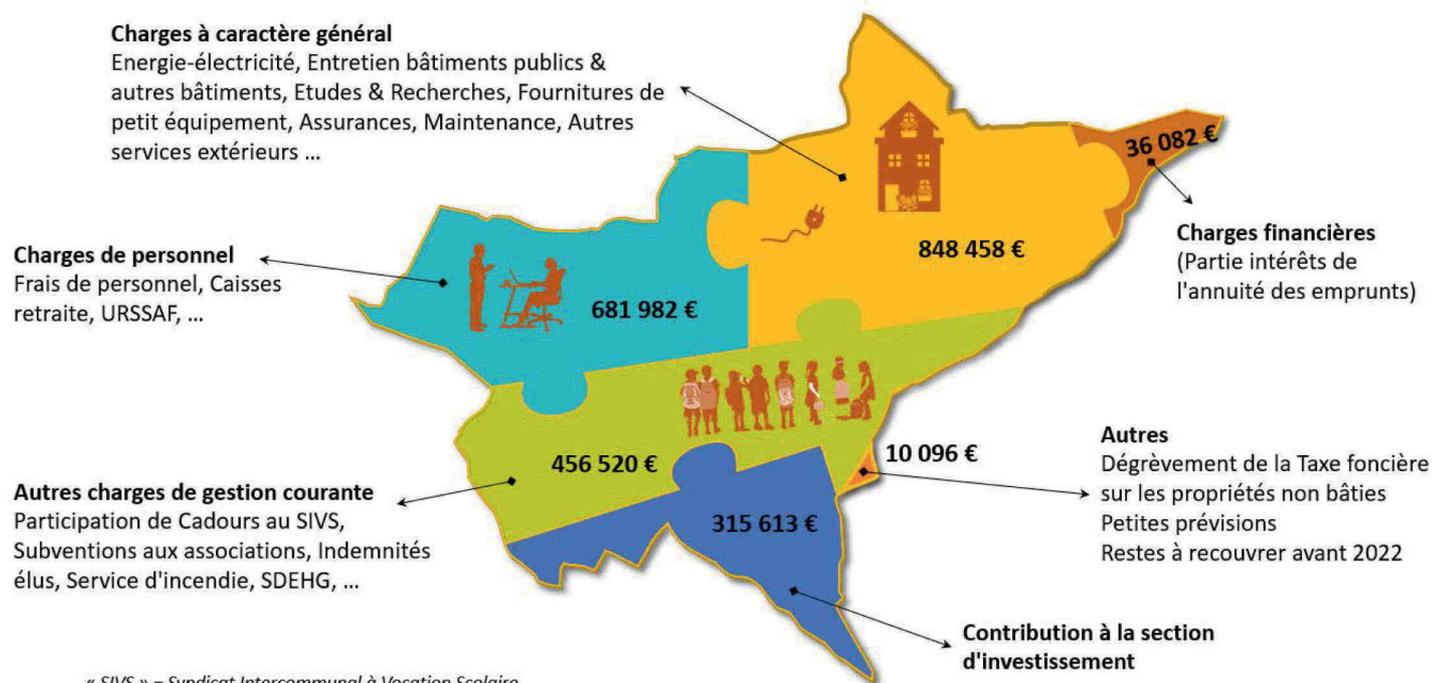
Les rideaux de notre Halle aux Marchands ont besoin d'être rénovés. Ce sujet a été identifié par la municipalité depuis de nombreuses années.

Pour mémoire, dans les années 2004, le conseil municipal avait eu l'intention de changer ces rideaux in situ mais, à l'époque, les Bâtiments de France avaient proposé un projet demandant un déplacement des rideaux à l'intérieur de la halle (afin de diminuer leur impact visuel). Ce projet allait rendre le bâtiment difficilement utilisable notamment vis-à-vis des manifestations qui s'y déroulent régulièrement et il avait donc été abandonné. Cette rénovation a fait l'objet de nouveaux échanges intéressants avec l'Architecte des Bâtiments de France en 2022 et 2023.

L'opération correspondante est identifiée dans le budget primitif 2023 à hauteur de 60 000€ TTC.



DEPENSES de FONCTIONNEMENT : 2 348 752 €



« SIVS » = Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
« SDEHG » = Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

RECETTES de FONCTIONNEMENT : 2 348 752 €



primitif 2023

DEPENSES d' INVESTISSEMENT : 1 068 487 €

651 059 €

Opérations d'Equipement

Création d'un espace de bureaux partagés & Mise en sécurité salle « du cinéma », Rénovation rideaux Halle aux Marchands, Anti-intrusion Bâtiments et Véhicules, Réparation pluvial gendarmerie, Etudes rénovation grande halle couverte, Conteneur stockage foot, petits matériels Service Technique, ...)

131 800 €

Achat de matériel

Acquisition bâtiments, Fourgon du Service Technique, Restauration Plan Cadastreux, Matériels informatiques, Fenêtres bureaux annexes mairie, Equipements divers, autres frais liés à des constructions, ...

10 342 €

Complément Voirie

Participation au Pool routier 2023 à payer à la Communauté de Communes

121 666 €

Reliquat de paiement sur les opérations de 2022

Révision PLU, Aménagement cimetière, Création espace de bureaux partagés, Rénovation énergétique Foyer Municipal, ...

8 600 €

Titres de participation

50 020 €

Etudes & informatique

Frais d'Etudes (places publiques, réseau pluvial), Logiciels informatiques, ...

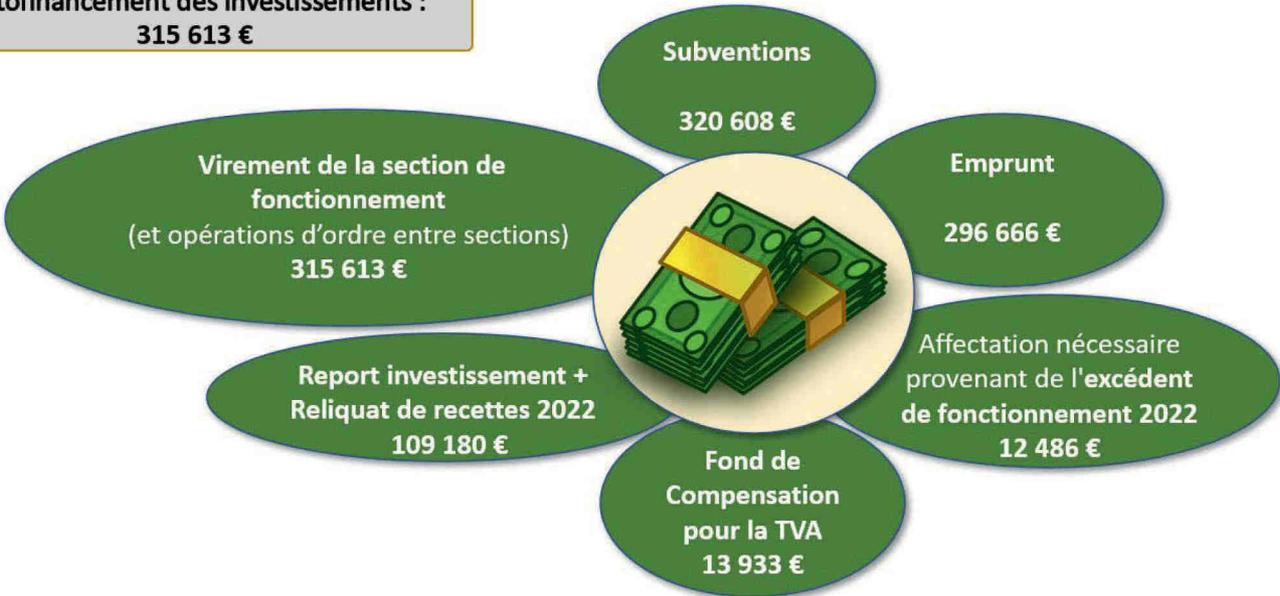
95 000 €

Remboursement d'emprunts

Partie capital de l'annuité des emprunts

RECETTES d' INVESTISSEMENT : 1 068 487 €

Autofinancement des investissements : 315 613 €



« PLU » = Plan Local d'Urbanisme



CHANTIERS



RADARS PÉDAGOGIQUES

Notre commune s'est dotée de 4 radars pédagogiques, implantés aux entrées principales du village. Leur localisation a été choisie en concertation avec les gestionnaires de voiries.

L'objectif est de participer à la sécurité routière en fournissant un rappel visuel des vitesses effectives aux automobilistes traversant notre centre-bourg.

Cet équipement est alimenté par des panneaux solaires.

Il a fait partie d'un groupement d'achat mis en place par le Syndicat d'Énergies de la Haute-Garonne.

Le coût s'est élevé à 5 200 € HT pour les radars et 1 520 € HT pour leurs supports (subventionnés en partie).

ORNEMENTS PARVIS HALLE AUX MARCHANDS

La mise en valeur de notre patrimoine et l'amélioration de notre cadre de vie sont une de nos principales préoccupations. C'est dans cette optique que la municipalité a décidé de poursuivre, cette année, le fleurissement du parvis de la Halle aux Marchands. L'année dernière, quatre grandes poteries ont été placées au niveau de l'entrée, côté sud. Deux bancs ainsi que deux bacs à oranger ont été, par la suite, installés sur le parvis. Quatre balconnières déposées sur les deux corniches principales sont venues compléter l'embellissement.

En remplacement des bacs à fleurs existants, une jarre en terre cuite a été disposée en juin à chaque coin de la halle. Des balconnières supplémentaires viendront agrémenter l'ensemble.

Flurs, suspensions et arbustes ont été mis en place par l'équipe des services techniques. Toute une palette de couleurs fraîches qui devrait s'épanouir tout l'été...

Flurs, suspensions et arbustes ont été mis en place par l'équipe des services techniques. Toute une palette de couleurs fraîches qui devrait s'épanouir tout l'été...

LE MOT DES ASSOCIATIONS

CIRCUIT AUTOMOBILE CADOURS-LAREOLE

Le flyer ci-contre résume les événements de Septembre 2023 organisés par l'association.

Une bourse de pièces pour voitures, motos, tracteurs et mécanique agricole a été ajoutée. Cette bourse se déroulera autour de la grande halle de Cadours, mais aussi à l'intérieur de celle-ci.

Nous honorerons, cette année, la victoire de Maurice Trintignant et aussi les trois premières places de Gordini. Il devrait y avoir un plateau de voitures Gordini, anciennes et récentes, mais aussi un plateau d'avant guerre.



2 / 3 . SEPT . 2023

Restauration & buvette sur place
Entrée gratuite le samedi . Dimanche 5€ . Gratuit pour les - de 12 ans

CIRCUIT AUTOMOBILE
CADOURS LAREOLE

RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES ANCIENS ET
DE COLLECTION DE 1937 À 1990

70^{ème}
nouveau

SUIVEZ LE CIRCUIT EN DIRECT SUR ÉCRAN GÉANT

ROCK gratuit
CONCERT
samedi à partir de 20h

BOURSE D'ÉCHANGE
De Cadours 31480

2 / 3
SEPT
2023

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS



CIRCUITDECADOURS.COM



CONTACT / RÉTROSPECTIVE : 06.82.69.86.66 | BOURSE : 06.81.52.79.94



PÉTANQUE CADOURSIENNE

Nous sommes heureux de vous faire découvrir les activités au sein de notre club de pétanque "LA PÉTANQUE CADOURSIENNE".

L'année a débuté par la traditionnelle galette des rois. A cette occasion, les licenciés(ées) ont pu faire la demande de leur licence, également pour d'autres leur demande de cartes de bienfaiteur. Pour rappel, le club détient pour 2023:

- 21 licenciés (ées)
- 35 membres bienfaiteurs

Le club a participé :

- au tir de précision
- à la coupe de France
- à la coupe de la Haute-Garonne.

Disposant de plus de licenciés (ées), le club a participé aux championnats des concours qualificatifs.

En date du 10 avril, une rencontre amicale nous a permis de savourer une délicieuse paëlla préparée par le bureau, les membres actifs épaulés par de nombreux membres du club.



Le 7 mai, le challenge Péréna a réuni 45 convives autour d'un excellent repas, suivi d'un concours amical qui s'est déroulé dans la bonne humeur.

Le 11 juin, un concours inter sociétaires a eu lieu. A cette occasion, une paëlla a été servie.

Des concours suivent tels que :

- Amicaux
- Officiels
- Fête de l'ail
- Fête locale
- Championnats de zone.



Nous tenons à remercier la municipalité, les commerçants de Cadours, les associations participatives et ceux qui nous soutiennent.

Pour plus d'informations concernant les activités de notre club de pétanque, vous pouvez vous rapprocher de Stéphane Dallier, président du club de pétanque Cadoursienne (mail : stephanedallier@sfr.fr / Port.: 06 26 29 90 68).

KARATÉ SHOTOKAN CADOURS (KSC)

Le club de karaté de Cadours fête cette année ses 20 ans d'existence.

En 2003, Cécile Jousseau aidée de sa maman fonde le club de karaté. Cécile avait commencé cette discipline à l'âge de 8 ans, en 1986, dans l'ancienne association du village dont les cours étaient dispensés par Alain Hervé. Dans les années qui suivirent, elle partit à Toulouse pour entamer une carrière de compétitrice, plusieurs fois médaillée nationale en kata, en combat et en contact (discipline au ko), elle passe son diplôme de professeur en 1997. En 2002, elle fait le pari de remonter un club dans son village. Assistée de sa maman, Henriette Manuel, très impliquée dans diverses associations, en janvier 2003, elle donne le premier cours. Malgré le peu d'adhérents : 12, Cécile persiste. Aujourd'hui le club compte 120 adhérents, 10 fois plus. Quelques années plus tard, elle crée la section Karaté Cardio Fitness qui allie techniques de karaté et renforcement musculaire en musique, c'est un véritable succès.

Trimballée de salle en salle, et naviguant entre Cox et Cadours, elle surfe sur l'arrivée du collège et du gymnase pour demander une extension sous forme de dojo. M. Julian, maire de l'époque, lui demande de dessiner les plans.

Et la folle aventure du dojo est lancée.



Depuis la création du club, Cécile a formé plus de 20 ceintures noires et le village a été représenté partout en France lors des différents championnats de France. Souhaitons que le club puisse continuer sa route aussi longtemps.

Après 22 ans en tant qu'arbitre nationale, responsable de l'arbitrage Occitanie depuis la création de la Ligue, et membre de la commission nationale d'arbitrage où elle est la seule femme, Cécile JOUSSEAUME a reçu le vendredi 31 mars 2023, le trophée de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisport) pour la FFKARATE en catégorie Elite, lors de la Cérémonie organisée au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) à PARIS.



Cécile Jousseume, professeur du Karaté Cadours, Responsable de l'arbitrage Occitanie et membre de la Commission Nationale d'arbitrage au sein de la FFKARATE mise à l'honneur.

Cécile JOUSSEAUME : « Depuis toutes ces années, j'essaie de montrer l'exemple le mieux possible et c'est une fierté d'avoir représenté les femmes engagées dans l'arbitrage du Karaté et Disciplines Associées, avec le soutien du Président de la ligue Régionale d'Occitanie Pierre DELPEYROUX toujours présent auprès du corps arbitral ».

Madame Cécile Jousseume, Au nom du Comité Exécutif de l'AFCAM et de son Président Patrick VAJDA, nous avons le plaisir de vous adresser nos très vives félicitations pour votre nomination, par votre fédération, au sein du collège très restreint des récipiendaires des Trophées AFCAM. En effet, en reconnaissance des services que vous rendez à l'arbitrage de votre discipline, votre Fédération a proposé votre candidature pour l'obtention du Trophée AFCAM.

Ce trophée labellisé par le CNOSF et par le ministère des Sports et jeux Olympiques et paralympiques a été remis à Cécile Jousseume en présence de la Ministre des Sports, Madame Amélie OUDEA-CASTERA ainsi que la présidente du CNOSF, Madame Brigitte HENRIQUES.

L'équipe de professeurs se renforce

Dans la continuité de cette réussite, le club s'est également enrichi de 2 nouveaux professeurs et coaches. Fabrice Neveu et Sylvain Reboul ont réussi leur diplôme d'animateur fédéral, et renforcent donc l'équipe d'encadrants déjà en place. Ils accompagneront également les compétiteurs en tant que coaches.

Les compétiteurs au top de leur forme !

Cette saison, 15 compétiteurs se sont hissés sur les plus hautes marches des podiums de l'Occitanie et se sont sélectionnés aux championnats de France. Lors de la Coupe de France kata qui s'est déroulée à Mouilleron le Captif, le karaté shotokan Cadours était représenté par le jeune Noa Quang Milhavet. Compétiteur complet, qualifié à la coupe de France kata et combat, il a fait un parcours presque sans faute. Dans une catégorie très relevée qui regroupe les 63 meilleurs jeunes de France Métropole et DOM TOM, il est sorti dès le 1er tour par le futur champion de France. Il sera repêché et échouera d'un drapeau juste avec la finale pour la médaille de bronze. Noa se classe ainsi parmi les 8 meilleurs de France dans sa catégorie. C'est une grande fierté pour le club, pour le village et la région Occitanie qu'il représentait.



Le 20 et le 21/05, ce sont 6 jeunes du club qui sont partis combattre à Marseille lors de la Coupe de France Benjamin. Un grand bravo à eux pour leur participation, pas de médaille, mais une belle attitude et plusieurs combats gagnés.

Le 27 mai, nos vétérans se sont retrouvés sur les tatamis parisiens pour participer au championnat de France vétéran. Le club fondait beaucoup d'espoir en eux. Romuald Jacquet fait une belle prestation, Sylvain Reboul échoue en 1/4 de finale, Julien Combes termine 5ème. Ils confortent leur classement de l'année précédente.

Cécile Jousseume, professeur du club et son époux Nicolas Jousseume ont amené Cadours sur la 1ère marche. Ils font le doublé et ramènent tous les 2 le titre de champion de France 2023 combat, une belle réussite pour le club.

Le club a proposé un cours d'essai le mercredi 28/06 au dojo de 18h à 18h45.

Pour tout renseignement : 06 74 29 58 28 ou karatecadours@gmail.com

Cours Panda de 4 ans à 6 ans, cours enfant de 7 à 11 ans, cours ado et adulte à partir de 12 ans, cours de Karaté cardio fitness à partir de 12 ans.



ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS (ASL)

Une année sportive vient de se terminer et nous espérons vous retrouver en pleine forme à la rentrée. Que vous soyez coquillages et crustacés ou trekking et randonnées, nous vous souhaitons de belles vacances et vous attendons motivés pour commencer une nouvelle année. Le planning est amené à être modifié, de nouveaux cours seront proposés, nous vous conseillons donc de consulter notre site durant l'été : <https://aslcadours.assoconnect.com>

Soyez attentifs pour ne pas rater l'ouverture des inscriptions en ligne... et sinon nous vous retrouverons le jour du forum des associations. Nous souhaitons une bonne continuation à Emilie et Madeline qui nous quittent et la bienvenue aux nouveaux professeurs qui les remplaceront.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 27 janvier 2023, à cette occasion, le bureau a été modifié. Chantal Conche a cédé sa place de présidente à Victoria Gony. Nous la remercions vivement pour son implication dans l'association.

Nous vous rappelons que l'association a besoin de toutes les bonnes volontés pour continuer à perdurer, nous vous accueillerons avec plaisir pour étoffer notre équipe de bénévoles.

Sportivement , le bureau

ANCIENS COMBATTANTS

Notre assemblée générale s'est tenue le dimanche 23 avril à BRIGNEMONT. Cette assemblée a réuni un bon nombre de participants. Monsieur Le Maire de BRIGNEMONT, Monsieur Didier LAFFONT, conseiller départemental, étaient présents pour suivre les travaux de cette assemblée générale.

Après le compte-rendu moral du Président, ce fut le Trésorier qui présenta le compte-rendu financier. Ces deux comptes-rendus ont été votés et acceptés à l'unanimité.

Puis, ce fut l'élection du nouveau bureau, élu à l'unanimité :

- Président honoraire : Mr Edouard DUPOUX
- Présidents d'honneur : Mr Alain JULIAN et Mr Didier LAFFONT
- Président actif : Mr Henri BEGUE
- Vice-Présidents : Mr André MARTRES, Mr Joseph BUSSO
- Secrétaire : Mme Geneviève DARROUY
- Secrétaire Adjoint : Mr Clément BOUE
- Trésorier : Mr Daniel LOPVET
- Trésorier Adjoint : Mr Gilles CAYREL
- Porte-drapeaux : Mr Louis FERRERI, Mr Jean-Claude BILLIERES, Mr Gilles CAYREL, Mr André DUPRE
- Membres actifs : MM. Michel AUDIBERT, André BARTHE, Robert CAVALIN, Jean-Paul CORNAC, Jean ZYLA, Robert DUPRE, Christian DANIHEL, Alain LABUSQUETTE

Puis, ce fut la cérémonie au Monument aux Morts devant une assistance nombreuse au cours de laquelle il fut remis à Mme Geneviève DARROUY, Pupille de la Nation, la médaille de vermeil de l'Union Fédérale des Anciens Combattants ainsi que la médaille d'argent à Henri BEGUE, Président.

Nous avons participé aux cérémonies du 8 mai : le 6 mai à 11h à LE CASTERA, le 8 mai à 11h à LE GRES, le 8 mai à 11h à CAUBIAC, le 8 mai à 11h30 à VIGNAUX, le 8 mai à 17h30 à CADOURS, le 14 mai à 18h à BELLEGARDE-SAINTE-MARIE.

Le 29 juillet 2023 à 14h45, nous commémorerons le 79ème anniversaire de la bataille de NAPLES, commune de DRUDAS. Ce jour-là, à 9h45, le Maquis Roger, stationné dans les bois tout proches, a subi l'attaque d'une colonne Allemande. Emile MENE et Pierre JARRE, piégés par l'occupant, y ont perdu la vie. Une gerbe sera déposée au pied de la stèle nous rappelant cette triste période.

Toujours le 29 juillet à 15h45, nous nous rendrons à l'abbaye de SAINTE-MARIE-DU-DESERT à BELLEGARDE pour déposer des gerbes au pied des stèles du Commandant VOISIN et du Capitaine CAMUS sauvagement abattus par une colonne Allemande.

Nous espérons une assistance nombreuse à ces deux cérémonies pour rendre hommage à ceux qui ont préféré mourir en hommes libres plutôt que de vivre en esclaves, ce qu'ils ont fait.

C'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes et ils l'ont fait.

Il est de notre devoir que, par-delà l'histoire, la mémoire demeure malgré tout vivante.



MEDIATHEQUE

1 - Le salon du livre du dimanche

19 mars 2023 a ravi tous les intervenants et les 662 visiteurs. Il y en avait pour tous les goûts. Les auteurs public jeune et adulte - ont été très agréablement surpris de leurs ventes personnelles qui ont dépassé ce qu'ils avaient espéré. La librairie Effets de Pages de l'Isle Jourdain est repartie les cartons vides, dévalisée par un Public Jeunesse qui, très fier, a drainé les parents au salon où ils ont pu retrouver Adrien Poissier, un auteur de l'édition école des loisirs ('Le Putois épatant' et 'Un vent tourbillonnant') qui était intervenu dans les 8 classes de l'école primaire de Cadours, la semaine précédente. En effet, il faut ici souligner le gros travail en amont des professeurs des écoles qui avaient œuvré avec leurs élèves sur les deux livres de Mr Poissier. Le travail de compréhension des livres et de leur mise en valeur (par des saynètes ou autre) a épaté l'auteur qui « avait rarement vu autant d'application et d'implication en amont de ses livres ».



L'équipe d'animation, dont le décor relevait d'un monde enchanté 'ô combien délicieux' avait tout mis en œuvre pour occuper les enfants toute la journée à travers des activités et des contes : merci à Denise, Sylvaine et toute son équipe - dont la bibliothécaire de la médiathèque de St Paul et la responsable de la crèche de Cadours - qui n'ont pas arrêté de toute la journée. Un grand merci à Mr Kaneko, spécialiste en calligraphie japonaise, qui, de 9h15 à 18h15 a satisfait ses visiteurs - portraits mangas etc - ne s'octroyant qu'une pause d'1/4 d'heure. L'atelier d'écriture, animé par Nathalie Crabère a réuni une trentaine de personnes où les moins jeunes (parents et grands-parents), avaient joué le jeu d'accompagner leurs enfants. Le spectacle 'Gargantua' de la compagnie Gaf'Alu a attiré 120 personnes.

L'équipe de la médiathèque - menée par sa bibliothécaire Eliane Mathieu, la présidente de l'association, Patricia Pageard et ses bénévoles - remercie très chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de ce salon : la communauté de communes des Hauts-Tolosans, la mairie de Cadours, Groupama, Radio de la Save, les Jardins d'Engandou, le Conseil Départemental, la Banque Postale de Cadours, les journaux locaux, notre mécène local, et toutes les personnes bénévoles qui ont prêté main forte. Heureuse que la Lecture Publique représente un intérêt certain dans notre milieu rural, la médiathèque intercommunale de Cadours vous donne RDV pour la prochaine édition qui aura lieu en 2025. Merci encore à tous pour votre participation !

2 - Le samedi 24 juin, de 15h à 18h, à la médiathèque, a eu lieu un atelier dessin 'Apprendre à faire un portrait' animé par Christophe Dougnac, pour les 12 à 99 ans, gratuit.

3 - Le lundi 23 octobre, aura lieu à la médiathèque, un Tournoi Inter-Médiathèques - Gaming 31 avec le jeu « Mario Kart 8 » sur Switch, à partir de 7 ans et beaucoup plus. (12 participants maxi)

1er temps : Le tournoi amateur se fera à la bibliothèque, sur inscription

Un cadrage pour rendre votre tournoi le plus équitable possible vous sera apporté.

2ème temps : Une ½ journée spéciale « Tournoi des vainqueurs » des différentes médiathèques aura lieu à la médiathèque départementale de Labège, le samedi 4 novembre. Tout au long de l'après-midi des activités et des stands seront proposés aux visiteurs

-> si vous vous inscrivez, il est donc indispensable d'être disponible le samedi 04 novembre, au cas où vous gagneriez.

Dans tous les cas, la médiathèque organisera un goûter le 23 octobre et des lots seront remis aux participants.

4 - Samedi 14 octobre : la Compagnie des Mille Bras vous présentera un spectacle (gratuit) « Le petit Prince » de 16h30 à 17h10 (pour tous âges). Deux ateliers auront lieu de 14h30 à 15h30 où des professionnelles montreront aux enfants comment faire une marionnette et comment l'animer. Pour cet atelier, il faut s'inscrire à la bibliothèque, ou par téléphone ou par mail. Merci de suivre nos informations : facebook ou autres pour connaître le lieu de ces animations.

5 - Nous referons une après-midi récréative 'Ludothèque' en automne et d'autres animations que nous mettons en place : merci de nous suivre sur facebook ou autre (comme dit plus haut)

Pour nous appeler: 06.79.80.74.47 ou nous écrire : mediatheque.cadours@hautstolosans.fr



CADOURS OLYMPIQUE

Pour la saison 2022/2023, le club était composé de 185 licenciés, de l'âge de 5 ans à vétérans.

Ceux-ci ont été encadrés par 20 bénévoles dont 10 éducateurs diplômés ainsi que de parents responsables d'équipes.

Nous avons 11 équipes dont une équipe féminine de jeu à 8.

Ce fut une très bonne année pour le club, il y a eu des joueurs et joueuses en progression dans toutes les catégories.

Cette année, les catégories U12/U13 sont parties faire un tournoi à GELOS, les U15 sont partis à VALRAS, les Féminines et les U17 à TOULOUGES (Pyrénées Orientales).

Les autres équipes ont participé à des tournois dans la région et tous se sont très bien comportés.



L'équipe U15 (et ses supporters) au tournoi de VALRAS

Une sortie a été organisée par le club pour l'école de foot, à savoir des places pour le match TFC/Auxerre le 27 mai. Tout ceci étant possible grâce aux parents accompagnateurs.

Cette année, les membres du bureau, avec l'aide de parents bénévoles, ont organisé plusieurs manifestations telles que la retransmission des matchs de la coupe du monde au Qatar, le loto, un vide-grenier sur le parking du stade et l'ouverture d'une buvette lors de la fête du printemps au centre du village. Tout ceci afin de financer les frais courants du club.

Également, le club a offert "la galette des rois" à tous ses joueurs licenciés.

Pour la saison 2023/2024:

L'assemblée générale a eu lieu le 23 juin 2023 à 18h30.

Nous recherchons des joueurs, joueuses dans toutes les catégories de 5ans à plus, en particulier des féminines de 15 ans à 18 ans (même débutantes) pour monter une équipe de jeu à 11.

Les jours et horaires d'entraînements se font le mercredi, vendredi et samedi sur les terrains ou en salle si la météo est mauvaise. Mercredi et vendredi à partir de 17h00. Le samedi de 9h30 à 12h00.

Les rencontres se font le samedi matin pour les petites catégories d'U6 à U9 et l'après-midi pour les autres équipes.

Les entraînements reprendront au mois d'août, les dates seront communiquées sur les réseaux sociaux. Cette année nous avons pris soin d'ouvrir "la buvette" lors des rencontres à domicile. Nous tenons à perdurer cette action afin de fédérer à nouveau. De plus, cette rentrée d'argent nous a, à chaque fois, permis d'offrir la collation pour les équipes.

Le tournoi de rentrée du club est programmé du 22 au 24 septembre.

Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez joindre le Président du club au 06-42-17-52-97 ou par mail à l'adresse suivante : cadoursolympique@gmail.com

AÏKIDO HORIZONS

L'Aïkido (AI : Harmonie, KI : Energie, DO : Voie)

Cet art martial japonais est né dans les années 1940 par l'esprit d'un homme, Moriheï Ueshiba (1883-1969).

Synthèse d'une pratique tant martiale par les apports des arts traditionnels des samouraïs, que philosophique par les apports de la philosophie Zen et du Shinto, le fondateur a cherché grâce l'Aïkido à réconcilier les hommes entre eux et avec eux-mêmes.

Alliant une pratique à main nue et une pratique aux armes traditionnelles en bois (bâton, sabre et couteau), l'aïkido est un art martial sans violences, qui ne se pratique pas contre un adversaire mais avec un partenaire. Il ne nécessite pas beaucoup de force musculaire et n'est pas traumatisant pour les articulations. L'aïkido est particulièrement adapté aux jeunes (à partir de 5 ans) car il n'y a pas de compétition donc pas d'obligation de résultats. Dans ce schéma, l'enfant prend confiance en lui et comprend qu'il peut résoudre les conflits sans agressivité. L'aïkido apporte l'anticipation, le calme, l'équilibre et favorise la concentration.

Par ailleurs, par une recherche de centrage, d'ancrage, par un travail sur la respiration et la circulation d'énergie dans le corps, l'aïkido nous permet de nous libérer de nos tensions, de maîtriser notre stress et d'acquérir plus de sérénité.

Depuis 2017, Aïkido Horizons vous propose de venir découvrir cet art martial au dojo de Cadours.

Accessible à tous et à tous les âges, nous pratiquons dans la bonne humeur et le respect de chacun.

Différents stages viennent compléter notre pratique, que ce soit à Cadours ou à l'extérieur, avec de belles opportunités de faire venir différents hauts gradés (Henri Avril, 7eme Dan CEN, Xavier Dufau, 6eme Dan, ...) dans notre dojo !

Les cours sont assurés par Alexis Piquemal-Barrou, brevet fédéral, 3eme Dan et ses adjoints.

Les cours enfants se déroulent le mardi de 18h30 à 20h (à partir de 5 ans) et les cours adultes les mardi et jeudi de 20h à 22h.

Les tarifs : Adhésion au club (Licence fédérale +cotisation annuelle :

- Enfants 150 euros
- Adultes 185 euros

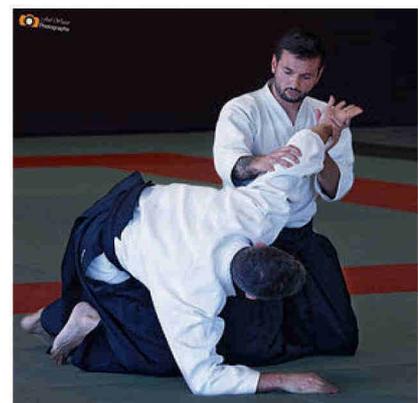
L'association est affiliée à la fédération française d'Aïkido et de budo (FFAB).

Aïkido Horizons est présent tous les ans au forum des associations de Cadours.

Contact :

Alexis Piquemal-Barrou

06-65-66-72-00 aikidohorizons@gmail.com <https://www.aikidohorizons.com/>



crédit photo : Joel WASSER

COMITE DES FETES

Samedi 13 mai 2023, le Comité des fêtes a tenu son assemblée générale annuelle pour faire le bilan de l'année écoulée et discuter du fonctionnement de l'association et des projets. Vous trouverez ci-dessous la composition du bureau:

Présidente : Isabelle HERAUT
Co- Président : Pierre ISOTTON
Trésorière : Anne TAUPIAC
Trésorière Adjointe : Michèle PONTAC
Secrétaire : Sylviane GUYON
Secrétaire Adjointe : Caroline JULIAN



Nous avons cette année organisé trois lotos, nous remercions les participants et en espérant vous revoir l'hiver prochain encore plus nombreux.

La soirée Saint Patrick du 25 mars 2023 a été un franc succès animée par le groupe Irlandais Harry Vedercho. L'événement mis en place, ensuite, par le comité a été la fête de la Musique, le 23 juin 2023, sous la halle, avec les groupes Kings Gong On Fire, 5.UN et DiscoNight31.

L'objectif du comité des fêtes est donc de promouvoir et de favoriser l'animation de la commune. L'animation incontournable est la fête du village programmée les 08, 09 et 10 Septembre 2023. Au programme cette année :

- Vendredi soir, à partir de 19H00, marché gourmand animé par le groupe Kings Gong On Fire et DJ Yo. Retransmission sur écran géant de l'ouverture de la coupe du monde de rugby.
- Samedi soir, restauration sur place organisée par le comité des fêtes. A 23h, Orchestre Variété TNT, au foyer bal musette avec Serge Vergnes et à 22h30 feu d'artifice offert par la municipalité. Sans oublier la fête foraine pour petits et grands durant ces trois jours.
- Dimanche, à 11h00, messe, dépôt de gerbe aux monuments aux morts. A 12h15, apéritif offert par le comité des fêtes. A 17h00 et 21h30, Orchestre musette Jean-Pierre LAURENS.

C'est une équipe de bénévoles qui s'applique à cette organisation consacrée à l'animation de notre village, dans une ambiance conviviale pour le bonheur de tous.

Toute l'équipe du comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été festif.

La Présidente.



ASSOCIATION DE LA FÊTE DE L'AIL VIOLET A CADOURS

Cette année 2023 marque le 45ème anniversaire de la fête de l'ail violet à Cadours. Originellement appelée journées des concours agricoles, cette manifestation célèbre le savoir-faire de nos producteurs et le produit labellisé en 2017 avec l'AOC en juin puis l'AOP en décembre.

L'association de la fête de l'ail violet à Cadours prépare donc depuis des mois un programme à la hauteur de l'événement, elle espère vous y retrouver nombreux pour partager les animations proposées et les surprises encore en préparation.

Voici le programme officiel de la fête (qui est amené à être modifié – suivez les affiches et réseaux sociaux au fil des mois à venir) :

Vendredi 25 août 2023 dès 19H30 : Ouverture de la fête avec la **Bodeg'ail**

Soirée tapas, sur le parking du monument aux morts

Animation par la banda Los Pagayos de 20H à minuit

Samedi 26 août 2023

- 8 H : Départ de la randonnée pédestre (10 km environ) avec halte chez un producteur d'ail violet, explication de la culture de l'ail et collation. Inscription à partir de 7H30. Participation 5 €.

- A partir de 10H30 : Escape game

- 11 H : Démonstrations agricoles : labour avec traction animale et vieux tracteurs, chiens de troupeau

- 12 H : Pause repas – Restauration food trucks

- 14 H : Concours de pétanque (doublette), en 4 parties, organisé par la Pétanque Cadoursienne - 14 H30 : Concert « Les Baladins de Savenès », sous la halle

- 16 H : Spectacle folklorique de danses occitanes, avec le groupe « Lo Reviscol » sous la halle - 14 H 30 à 17 H : Démonstrations agricoles : battage à l'ancienne, labour avec traction animale et vieux tracteurs, chiens de troupeau

- 17H30 : Visite officielle

- 18H30 : Remise des prix aux producteurs pour exposition d'ail et concours artistique

- 20 H : Repas avec animation musicale, sous la halle aux sports

- 23 H : Spectacle « Luzia, la symphonie du feu » (feu, lumière et pyrotechnie)

- 23H30 à 1H : soirée dansante, sous la halle aux sports

Dimanche 27 août 2023

- 7H-17H : Vide-greniers, organisé par l'association « Lectures et découvertes »

- 9H30 : Défilé des Confréries

- 10 H : Présentation des confréries et Chapitre de la Confrérie de l'ail violet de Cadours

- Intronisation des nouveaux membres

- 10H45 à 11H : Mini concert des Chanteurs du Comminges, devant l'église

- 11 H : messe chantée

- 12H : Repas dans la Halle aux sports, en présence des confréries

- 14H30 à 16 H: chants pyrénéens en déambulation, par les Chanteurs du Comminges

- 15H à 16H30 : Course de caisses à savon

- 17H : Spectacle BMX free style et vélo trial

- 18H: Remise des prix des caisses à savon - Tirage de la tombola

- 18H30: Fin des festivités



Tout au long du week-end:

- **Présentation et démonstration du travail de l'ail** : atelier de pelage et de tressage de l'ail,
- **Marché de producteurs et d'artisans** autour des Halles et dans les rues : produits du terroir, produits artisanaux et ail violet de Cadours sous toutes ses formes.
- **Animations gratuites pour les enfants** :
 - Mini-ferme avec activités pédagogiques autour des animaux
 - Promenade à dos d'ânes
 - Châteaux gonflables
- **Exposition de matériels agricoles anciens et modernes**
- **Défilé des majorettes les Bâtons Garonnais, majorettes des Hauts Tolosans**
- **Tombola**, avec produits du terroir à gagner
- **Restauration sur place**

Venez profiter de cette belle fête au cœur du village de Cadours qui sera fermé pour l'occasion aux véhicules. Nous vous attendons nombreux !

Fermeture des rues du village à l'occasion de la fête de l'ail violet à Cadours

A l'occasion de la fête de l'ail violet à Cadours, le cœur du village sera fermé à la circulation. Les riverains doivent donc se rapprocher de l'association pour mettre en place des laissez-passer liés à des contraintes professionnelles ou médicales. En dehors de cela, vous devrez veiller à ce que les véhicules soient retirés du cœur du village dès le jeudi 24 août à 18h. Vous pourrez ainsi vous garer sur le parking du marché à l'ail ou les rues Napoléon, de l'église dans sa partie basse, des jardins dans sa partie basse, rue de la mairie dans sa partie basse, et sur l'avenue Raymond Sommer.

Ceci afin de libérer les rues des fossés, des jardins, d'Essling, Pierre Bégué, de l'église, de la mairie, le cours du midi, des anciens combattants, des halles, les parkings de la poste, de la halle aux sports, du monument aux morts et du foyer, ainsi que la rue Montagne, les chemins du couchant et du couchant de la ville ainsi que le carrelot d'encarmillet, qui seront fermés du jeudi 24 août à partir de 18h jusqu'au lundi 28 août à midi.

Tout véhicule sera retiré par la fourrière dans les horaires de l'arrêté municipal délivré à l'association. Attention si vous partez en vacances pendant cette période, n'oubliez pas de déplacer votre véhicule.

L'association remercie par avance les riverains et commerçants de leur compréhension et de leur collaboration à la réussite de cette fête qui l'espace de trois jours met en lumière notre beau village et son produit star.

ASSOCIATION CARNAVAL EN PAYS DE CADOURS

Trois lotos ont permis l'organisation de la fête du printemps avec fête foraine les 12/13/14 mai.

Cette année sont prévus 3 marchés gourmands: le 15 juillet, le 05 août et le 19 août, à partir de 18h, avec 25 traiteurs et 2000 places assises. Les soirées seront animées par des orchestres.

Nous recherchons des bénévoles pour l'installation des tables le matin à partir de 9h (repas de midi offert) et le soir à partir de minuit pour le rangement.

Merci de nous contacter au 06 42 17 52 97

ou par mail à patrick.auge2@orange.fr .



AUTRES INFORMATIONS

POMPIERS

Devenir Sapeur-pompier pourquoi pas vous ? Vous avez envie de vous sentir utile ?

Vous souhaitez exercer une activité riche et palpitante ? Vous aimez le dépassement de soi ?

Vous avez le cœur à aider les autres ? Vous êtes un homme, une femme entre 18 et 55 ans ?

Vous pouvez intégrer le centre d'incendie et de secours de Cadours, pour travailler aux côtés d'hommes et femmes qui démontrent au quotidien que solidarité et altruisme ne sont pas mots vains.

Le centre d'incendie et de secours de Cadours a besoin de vous.

Contact :

Lieutenant COHEN Laurent : 06.74.02.95.18 Lieutenant LOPVET Sébastien : 06.85.81.63.76

CONSEILS CANICULE

En ce début d'été, que nous souhaitons tous ensoleillé mais pas caniculaire, nous vous renouvelons les consignes de prudence vis-à-vis des personnes à risque face à la chaleur.

Si dans votre entourage, vous connaissez des personnes vulnérables, n'hésitez pas à les surveiller ou à les signaler au CCAS (05 61 85 60 01), afin qu'en cas de besoin, une veille ou une surveillance accrue soit mise en place.



Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?



Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi



Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif



Je me mouille le corps



Je ferme les volets et fenêtres



Je privilégie des activités douces



Je mange frais et équilibré



J'évite de boire de l'alcool



Je prends des nouvelles des plus fragiles

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.



RÈGLES CIVILITÉS

Pour le bien-être de tous, nous vous rappelons quelques-unes des règles à suivre pour notre vie en communauté.

Bricolage et Jardinage

Avec l'été, reprend le temps du bricolage extérieur et du jardinage. Voici les horaires à respecter pour l'utilisation des outils bruyants :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Brûlage végétaux

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets verts, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin (se référer à l'article L-251-21-1 du code de l'environnement et à l'Arrêté Préfectoral du 25 Septembre 2006).

Différentes solutions existent pour recycler vos déchets verts:

- faire du compost,
- du paillage
- ou encore se rendre à la déchèterie.

RESTRICTION USAGE DE L'EAU

La situation hydrologique s'est fortement dégradée depuis l'été 2022. A l'aube d'une probable nouvelle période de sécheresse, Réseau31 (le gestionnaire des réseaux) fait un état des lieux des réserves d'eau de ses territoires et préconise d'être vigilants en matière d'irrigation.

C'est pourquoi à la mairie, l'équipe de jardiniers met en place toute une stratégie pour réguler un maximum la consommation d'eau, avec la récupération d'eau de pluie pour l'arrosage, le paillage sur chaque plantation et une recherche constante de végétaux les moins gourmands en eau.

Les jardiniers font leur possible pour entretenir et fleurir notre village malgré toutes les difficultés environnementales que chacun connaît.

ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS

ÉVÈNEMENTS PASSÉS

- Fête des Aînés

Après 2 ans d'absence, le repas des aînés de plus de 70 ans habitant Cadours a eu lieu le samedi 28 janvier à 12 heures dans la salle du foyer. Ce repas, organisé et offert par le Centre Communal d'Action Sociale, a réuni une centaine de personnes. Ce repas convivial, animé par Gérard Vaur, a été très apprécié de tous.



- Commémoration du 19 mars

Le dimanche 19 mars 2023 a eu lieu la cérémonie commémorative célébrant le 61ème anniversaire de la journée nationale du souvenir à la



mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des anciens combattants de la FNACA et des autorités civiles et militaires. Après le dépôt de gerbes devant le monument aux morts, le verre de l'amitié a été partagé dans la salle intercommunale.

- Commémoration du 8 mai

La cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939/1945 s'est déroulée en présence des anciens combattants, des élus de Cadours et des communes voisines ainsi que des autorités civiles et militaires. Les gerbes de la municipalité, des anciens combattants et des sapeurs pompiers ont été déposées devant le monument aux morts. Après un moment de recueillement, toutes les personnes présentes se sont retrouvées pour partager un moment de convivialité.

- Réunion des associations

Les associations se sont réunies le mercredi 28 juin au foyer pour établir le calendrier de toutes les manifestations de l'année. Dès la rentrée vous pourrez être informé de tous les lotos que certaines associations vous proposeront.

FESTIVAL
DANSES MUSIQUES & POUR TOUS
du 19 au 23 juillet 2023
Galembun (31330)
Grenade - Le Burgaud - Cadours

Spectacles et concerts
Country, flamenco, électro-brass, musiques grecques, classique et accordéon, cinéma, théâtre

Ateliers et stages de danse, musique, théâtre-cirque, arts plastiques et bien-être, expo photo, restauration et marchés

Inscriptions et renseignements
06 87 24 24 91
lesartsausoleil31@gmail.com

www.festivaldancespourtous.fr

Les Arts du Soleil !!

Logos: Launac, L'ENTRACT, HALTS TOLOBANS, etc.

ÉVÈNEMENTS A VENIR

- Initiation à la danse country et concert

Depuis plusieurs années, l'association "Les arts du soleil" de Galembun organise le festival "danse et musique pour tous". Du 19 au 24 juillet plusieurs stages de danses et des concerts auront lieu sur plusieurs communes. Dans le cadre du festival, **une soirée est proposée sur Cadours**, le jeudi 20 juillet, avec un stage de country à 18h et une soirée country à 21h30, restauration sur place.

Pour tout renseignement: 06 87 24 24 91

- Marchés nocturnes - Voir article dédié dans ce bulletin

- Fête locale

Les 8, 9 et 10 septembre prochain aura lieu la fête locale. Le Conseil municipal vous invite à assister à la cérémonie au monument aux morts le dimanche 10 septembre à 11h.

Un verre de l'amitié vous sera ensuite proposé.

Pour de plus amples informations, voir article dédié dans ce bulletin.

- Forum des associations

Pour que petits et grands ne s'ennuient jamais, venez découvrir toutes nos associations sportives et culturelles le samedi 2 septembre, à partir de 14h, sous la Halle aux Marchands. Vous pourrez rencontrer chaque représentant d'association ainsi que leur activité grâce à des démonstrations sur le parvis de la Halle aux Marchands.

- Circuit automobile - Voir article dédié dans ce bulletin

- Journée citoyenne

En raison d'une météo incertaine et d'un froid persistant, la commission Environnement a décidé de décaler la journée citoyenne au dimanche 24 septembre 2023.

Des bulletins d'inscription vous seront distribués début septembre afin de réorganiser cette matinée.

Nous vous remercions pour votre compréhension et pour votre engagement

- Octobre Rose : ensemble aidons la lutte contre le cancer

Le dépistage n'est plus un tabou et ça peut vous sauver la vie!

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France et représente la première cause de décès par cancer chez la femme. C'est pourquoi il est important de ne pas avoir peur d'en parler et de s'informer. Il est nécessaire d'adopter les bons réflexes comme le dépistage, qui peut sauver des vies.

Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90% des cas !

Simple et 100% remboursé, le dépistage doit être fait tous les deux ans, dès 50 ans. Par ailleurs, tout au long de la vie, notamment dès 25 ans, un suivi gynécologique avec une palpation par un professionnel de santé est recommandé une fois par an.

Nous organiserons une matinée au mois d'octobre à travers un challenge sportif pour sensibiliser, informer et soutenir cette cause.

- Spectacle de Noël

Ce spectacle est prévu le dimanche 10 décembre 2023.



UN PEU D'HISTOIRE

La Belle Époque des rencontres intervillages Cadours – Colomiers

Ce dimanche de septembre 1965, tout le village est en effervescence.

L'équipe des jeunes du canton de Cadours reçoit à domicile celle de Colomiers pour cette première rencontre intervillages organisée à l'initiative des maires, M.Nicolas Peneff et M.Eugène Montel.

Le soleil est largement de la partie pour contribuer au succès de l'événement et il règne une sympathique ambiance autour du stade de foot municipal.

Des gradins ont été installés autour de l'arène et une foule nombreuse de supporters est venue encourager les deux équipes. Chacun défend les couleurs de son village et que le meilleur gagne !

Tout au long de l'après-midi, les différents jeux, inspirés d'une célèbre émission, s'enchaînent dans la bonne humeur : L'épreuve de force et de rapidité avec le duo Robert Dupré et Jean-Claude Bianchini. Le premier, retenu par des tendeurs, tient une poêle dans laquelle le second, marchant sur un tapis roulant, doit déposer le plus grand nombre d'assiettes, bien sûr sans les casser ! Les columérins s'inclinent devant les cadoursiens, grands vainqueurs.

Le défi suivant requiert adresse et agilité. Il consiste à réussir un parcours très acrobatique sur un vélo, en équilibre sur des planches, au-dessus d'une piscine. Encore une fois, l'équipe cadoursienne sort victorieuse de l'épreuve !

Puis, arrive le moment de jouer le match de foot. Sur le terrain du stade municipal, jusque-là rien de plus normal me direz-vous... mais quelques particularités viennent pimenter la partie : pas de goal, dix joueurs (cinq par équipe)... Pardon ! Onze, car une invitée surprise a très envie de participer ; c'est ...l'emblématique vachette landaise qui a décidé de jouer les trouble-fête. Fou rire garanti ! Cadours gagne une fois de plus...

Le clou du spectacle, hors compétition, vient clôturer les animations sportives. C'est la course à la cocarde avec des vachettes qui, chacune à tour de rôle, donnent du fil à retordre aux courageux qui les affrontent. Une prime est offerte par les commerçants et artisans locaux chaque fois qu'un participant décroche la cocarde qui orne les cornes de la vachette. L'exercice est périlleux. Heureusement, la piscine installée au milieu de l'arène sert de refuge lorsque la vachette devient trop entreprenante ! Enfin presque...car la belle est d'humeur taquine et apprécie les joies de la baignade, provoquant aussitôt la débandade générale !

Les concurrents ont tous fait preuve de sportivité et n'ont pas craint de mouiller le maillot ! Chacune des équipes a montré sa dextérité, sa volonté à travers des défis sportifs, humoristiques et les spectateurs n'ont pas ménagé leurs encouragements, tellement ils se sont amusés eux aussi.

A l'issue de cette série d'épreuves déjantées, les cadoursiens remportent une première victoire largement méritée avec remise d'une magnifique coupe !

Les joyeuses festivités se prolongent en soirée avec l'incontournable bal musette sous la halle aux marchands.

Peu de temps après, Colomiers accueille à son tour l'équipe cadoursienne, bien décidée à réitérer l'exploit qu'elle vient de réaliser.

Elle s'illustre brillamment au tir à la corde face à l'équipe expérimentée des rugbyman columérins et lors de l'épreuve de culture générale « la tête et les jambes ».



Face au champion des Pyrénées d'haltérophilie, Vincent Finaldi « Monsieur Muscle » fait forte impression en tenant une pile d'assiettes jusqu'à ce que l'équipe féminine, bien entraînée par Mme Peneff, institutrice, ait répondu à toutes les questions posées.

Deuxième victoire à la clé... Les cadoursiens ont gagné leur pari !

Acteurs et spectateurs gardent encore aujourd'hui de beaux souvenirs de ces deux amicales manifestations lors desquelles joie de vivre, convivialité et partage auront été les maîtres mots.

La Joyeuse Équipe du canton de Cadours

Photo réalisée, à Colomiers, par M. Porthault-Barregat



De gauche à droite:

1er rang: (non identifié) / André PÉRÉNA / Francis DULONG / Dominique GABRIELLE / Alain JULIAN / Francis GOUZY / Claude DEDIEU / Joseph PARUSSOLO

2e rang: André CASSAN / Jean GIORDANA / M. TRONCATTI / Jean ROUCOLLE / Irène MÉLAC / Alda NAS-CIMBEN / Monique MÉLAC / Viviane MÉLAC / Robert VILLEMEN / Robert CAVALLIN

3e rang: Roger DUPRÉ / M. PASTRE / Pierre DIRAT (adjoint au maire) / Pierre AMOUROUX / Robert SIMION / Maurice SABATHÉ / Nicolas PENEFF (maire) / Robert DUPRÉ / Jean AMOUROUX / Michel BÉGUÉ / (non identifié) / Vincent FINALDI / Louis FERRERI

Remerciement tout particulier à M. Alain Julian et M. Robert Simion pour leur contribution.



ETAT CIVIL (arrêté au 1er juin 2023)



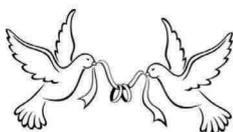
NAISSANCES

CATHALA Léana	06/01/2023
RAYMOND MAFFRE Loan, Claude, Michel	19/01/2023
BOURQUIN Maël, Louis, Paul	27/01/2023
DOMENECH LEMAIRE Lily, Claire, Alexia	02/02/2023
BELLAN Thimmy, Corentin, Jeff, Charles	14/02/2023
CHATAIGNER Léo	20/03/2023
CAUCHE Axel, Frédéric, Jean-François	29/03/2023
CAPOT Élie, André, Gérard	05/04/2023
LAURENT Tessa, Romy, Flora	30/04/2023



DECES

ROVIRA, ép. VERNHES, Andrée, Thérèse	06/12/2022
LÉZAT, ép. MONBRUN, Hermine, Josette, Célestine	11/12/2022
MARTRES, ép. ROUQUET, Simone, Lucette	13/12/2022
GOUIN Sonia, Aline	19/12/2022
CALVO HERNANDEZ, ép. ALLOZA GUALLAR, Marguerite	13/01/2023
COULAT, ép. AUSSET, Reine, Germaine	16/01/2023
BORNES Albert, Louis	17/03/2023
TORCATIS Guy, Jean, Raoul, François	20/03/2023
VABRE Raymond, Ernest, Maurice	17/05/2023
COUDERC, ép. BORNES, Henriette, Armande	18/05/2023
BERTERO Monique, Janine, Andrée	29/05/2023



PACS

PAULY Jessika, Yolande, Michelle et ANTONY Vincent, Michel, William	04/03/2023
---	------------

Mairie de Cadours - 2 rue Dastarat - 31480



Tél : 05.61.85.60.01

Courriel : cadours.accueil@mairie-cadours.fr

Site Internet : www.mairie-cadours.fr

La mairie est ouverte aux horaires suivants:

- Lundi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Mardi 9h à 12h / 13h30 à 18h
- Mercredi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Jeudi Fermé au public / 13h30 à 18h
- Vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h

Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

l'équipe communication municipale :

Marc JULIAN, Céline FLAMANT, Michèle PONTAC, Régine SACAREAU, Cédric DIANA,
Vincent HAMONIAUX, Maryse INGHILLERI, Baptiste LAFFONT

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

